

Une aide technique & financière

Pour les particuliers, collectivités et agriculteurs

Nous proposons pour toute plantation de haie ou projet d'agroforesterie* :

- un financement à hauteur de 80% du montant TTC plafond variable selon le projet
- un projet sur mesure en fonction des besoins, de la nature des sols, de la localisation...
- la fourniture d'un kit de plantation arbres, arbustes, protections, tuteurs, paillage biodégradable
- un accompagnement de A à Z conseil, chiffrage, rédaction d'une convention, bon de commande...
- la livraison des plants sur site (retrait possible chez le fournisseur)
- la possibilité d'intégrer la prestation d'une entreprise pour la plantation, le travail du sol, du petit terrassement

***Parmi les conditions :**

- selon le projet, sont à respecter : un linéaire minimum, un nombre d'essences minimum et une densité
- paillage obligatoire avec un matériau biodégradable
- localisation en zone rurale (sauf projets communaux/intercommunaux)
- hors zone Natura 2000
- règlement des frais de dossier : 50 €, etc...

Essences 100% local

Nous avons fait le choix d'un fournisseur qui s'inscrit dans une démarche de production de végétaux dont la provenance locale est garantie.

Nos plants* proviennent des Pépinières Crété, entreprise de la Somme (limite Seine-Maritime) labellisée Végétal local®.

Ce label garantit que les plants sont issus de la collecte de graines en milieu naturel, n'ont pas subi de sélection ou de croisement, et sont naturellement présents dans la région d'origine.

Plus de 40 essences

Noisetier, aubépine, prunelier, cornouiller, chêne, châtaignier... nous proposons un large choix d'arbres et arbustes (selon les stocks disponibles).

Faire le choix du végétal local, c'est :

- contribuer à la restauration des écosystèmes,
- réintroduire des végétaux adaptés à leur aire géographique...

*L'achat des plants est réalisé par nos soins pour votre compte dans le cadre d'un marché public par l'établissement d'un bon de commande 15 jours minimum avant la plantation. Origine locale dans la limite des stocks disponibles.



Clément Crété

Sauvons nos haies



Tout un programme

La reconstruction de notre bocage est notre priorité. Depuis 1950, 70% des haies ont disparu en France. Depuis 2019, le SMBV Arques mène un programme de plantations de haies sur son territoire.

« Il est nécessaire d'encourager et d'œuvrer à la reconstitution du maillage bocager pour contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau, lutter contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement agricoles, aider à la préservation de la biodiversité et limiter les inondations. »

Frédéric Weisz, Président du SMBV Arques

Depuis 2025, notre programme est étendu aux projets d'agroforesterie - technique qui associe les arbres à la production agricole - pour encourager toujours plus de projets de plantation.

Chaque campagne de plantation, ce sont plusieurs milliers d'arbres plantés sur le territoire.

Pourquoi planter des arbres

- 1. Ils contribuent à la protection des sols.** Les racines, l'humus... limitent l'érosion et le ruissellement, et favorisent l'infiltration.
- 2. Ils contribuent à la qualité de l'eau :** les racines ont un pouvoir filtrant et captent certains polluants.
- 3. Ils sont des réservoirs de biodiversité :** oiseaux, insectes, mammifères... y trouvent abris, nourriture & lieux de reproduction.
- 4. Ils limitent les effets du changement climatique :** stockage du carbone, ombrage et fraîcheur...
- 5. Ils sont de fabuleux alliés pour la culture (fertilisation) et l'élevage (ombrage),** et permettent parfois aux exploitants une source de revenus supplémentaire.

SMBV Arques

7 rue du G^{al} Leclerc, BP 40
76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 17 55 33
infos@bvarques.fr



www.bvarques.fr